




RÉGIE DES EAUX GESSIENNES

RÉUTILISATION DES EAUX TRAITÉES ISSUES DE STATIONS D'ÉPURATION

ETUDE D'OPPORTUNITÉ

RÉSUMÉ

	SIEGE	IMPLANTATION REGIONALE
	6, Rue Grolée 69289 LYON Cédex 02 Téléphone : 04-72-32-56-00	Agence d'Annecy 10 Rue Zanaroli SEYNOD 74600 ANNECY Téléphone : 04.72.56.97.10

GRUPE MERLIN/Réf doc : 01180941 - 125 - ETU - ME - 1 - 002

Ind	Etabli par	Approuvé par	Date	Objet de la révision
A	M.CABEL	R. CHARLES	06/02/2019	Etablissement

La Régie des Eaux Gessiennes a souhaité faire réaliser une étude d'opportunité pour la réutilisation des eaux traitées issues des quatre stations d'épuration les plus importantes de son territoire : **Péron, Saint Jean de Gonville, Oudar-Versonnex et Divonne les Bains.**

La réutilisation des eaux traitées s'inscrit dans une rationalisation de l'utilisation de la ressource en eau et de la limitation des prélèvements au milieu naturel. Certaines masses d'eau souterraines du territoire (FRDG517, FRDG231,...) ont été ou demeurent en déséquilibre quantitatif.

La pratique de la Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT ou REUSE) est encadrée en France par l'Article R.211-23 du Code de l'environnement et par l'Arrêté du 25 juin 2014 modifiant celui du 2 août 2010, relatif à l'utilisation d'eaux issues du traitement d'épuration des eaux résiduaires urbaines pour l'irrigation de cultures et d'espaces verts, révisé les 25 juin 2014 et 1er avril 2016 (circulaire d'application). Quatre niveaux (A, B, C, D) de qualité sanitaire des eaux usées traitées sont ainsi définis selon l'arrêté du 2 août 2010, du plus élevé au plus faible, en fonction de l'emploi final de l'eau.

Les stations d'épuration de Péron, Saint Jean de Gonville, Oudar-Versonnex et Divonne les Bains ne sont pas chargées à leur capacité nominale et présentent des performances en adéquation avec leur arrêté d'autorisation actuellement en vigueur. Le niveau de qualité sanitaire des eaux traitées issues des stations d'épuration de Péron, Saint Jean de Gonville, Oudar-Versonnex et Divonne les Bains est de **classe A pour les paramètres MES et DCO**, soit le niveau le plus élevé. De plus, les **boues d'épuration produites respectent bien les seuils fixés en termes d'éléments traces et composés traces organiques**. Afin d'envisager la réutilisation des eaux traitées, il serait nécessaire de **procéder à des analyses bactériologiques complémentaires**.

Les usages suivants ont été recensés dans un rayon d'1,5k m autour des stations d'épuration :

	Péron	St Jean de Gonville	Oudar Versonnex	Divonne les Bains
Agriculture	Terrains agricoles situés à proximité de la station			
Arrosage zone des loisirs	Stade	Golf	Stade	Stade /Hippodrome
Arrosage des espaces verts communaux	A définir avec la commune			
Utilisation infrastructures communales	Sans objet		Déchetterie (lavage des bennes)	Sans objet
Lavages des voiries urbaines et véhicules communaux	A définir éventuellement avec la commune			
Usages industriels	Aucun usage industriel majeur			
Lutte incendie	Assurée par le réseau AEP			
Recharge milieu naturel	Masse d'eau souterraine FRDG517 SDAGE 2009 : Déséquilibre quantitatif			
Usages sur la STEP	Nettoyage des équipements/ouvrages			Remplissage des camions hydrocurage venant dépoter ?

Pour aller plus loin dans cette démarche, il conviendrait de rencontrer les principaux acteurs identifiés pour évaluer précisément leurs besoins.

Moyennant des infrastructures idoines au niveau des stations d'épuration, la REUT pourrait permettre de provisionner en eau certaines de ces structures et limiter les prélèvements sur les ressources en eau potable :

- Les stations d'épuration de Péron, Saint Jean de Gonville et Oudar-Versonnex auraient besoin chacune d'une unité de production d'eau industrielle composée d'une prise d'eau, d'un filtre à sable fermé, d'une unité de traitement UV, d'un comptage et d'une bêche de stockage,
- La station d'épuration de Divonne les Bains dispose d'ores et déjà d'un poste d'eaux industrielles. Les travaux à réaliser consisteraient en la réalisation d'une seconde file pour répondre aux besoins externes au site.

Toutefois, d'après l'étude d'estimation des volumes prélevables globaux réalisée en 2014, les écoulements superficiels sont fragiles. En effet, les cours d'eau du secteur d'études subissent des étiages très sévères. Les stations d'épuration actuelles contribuent, via leur rejet, à un certain soutien d'étiage.